



Descriptif de la formation

Par la voie de la formation pour adultes, le certificat de spécialisation ovin a été spécialement créé pour former des professionnels de l'élevage ovin, en production de viande.

Le titulaire de ce certificat assure la gestion technique d'un élevage ovin en vue d'atteindre des objectifs qualitatifs et quantitatifs optimaux. Il s'occupe de l'alimentation, des pâtures, de la reproduction, de l'agnelage, met en œuvre la sélection et assure la gestion sanitaire de son troupeau ou de celui qui lui est confié. Il est aussi amené à entretenir et aménager les bâtiments et équipements de la bergerie, gérer les chiens de berger, voire transformer et commercialiser les produits de son élevage.

Débouchés

Le titulaire du Certificat de Spécialisation "Conduite d'un élevage ovin viande" peut être un éleveur et avoir le statut de chef d'exploitation, ou bien il peut être salarié d'une exploitation agricole ou d'une structure institutionnelle. Dans ce dernier cas, il est sous l'autorité de chef d'exploitation, du directeur ou du responsable de l'élevage.

Conditions d'admissions

- A partir de 18 ans.
- Etre titulaire d'un diplôme agricole (Bac Pro CGEA, BPREA, BTS PA ou ACSE) ou d'un diplôme ou titre inscrit au RNCP, de niveau au moins équivalent et de spécialité voisine aux diplômes cités ci-dessus. Des dérogations sont possibles sous conditions, en fonction des profils, nous consulter

Inscription, coût de la formation et financement

Vous pouvez faire une demande de préinscription sur le site www.bergerie-nationale.educagri.fr/pole-formation/cfppa-formation-professionnelle-adulte/catalogue-de- formations/s-inscrire/

Après étude de votre dossier, un positionnement au centre de formation sera réalisé.

Vous pouvez être éligible à une prise en charge de votre formation par différents organismes (Pôle Emploi, Région, Vivéa, Fafsea, OPCA employeurs, CPF).

N'hésitez pas à contacter le secrétariat pour plus d'informations, ou l'obtention d'un devis.

Durée, contenu et organisation de la formation

Durée de la formation

Le cursus comprend 11 semaines au centre de formation (soit 385 heures), 65 heures en FOAD (Formation Ouverte à Distance) et 12 semaines de stage en entreprise.

La formation est organisée en 10 modules qui permettent des parcours individualisés:

- Locaux, aménagement et entretien
- Gestion des pâturages
- Physiologie et alimentation
- Veille sanitaire
- Reproduction
- Agnelage
- Gestion technico-économique
- Commercialisation des produits
- CCTROV: Certificat de Compétences au Transport Routier d'Ongulés Domestiques et de Volailles
- Chiens de surveillance et de troupeau

Contenu de la formation

Au CEZ-Bergerie Nationale, la formation "chien de troupeau", le CCTROV (Certificat de Compétences au Transport Routier d'Ongulés Domestiques et de Volailles), le CAFTI Ovin (Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Technicien d'Insémination) font partie intégrante du cursus et sont une réelle valeur ajoutée pour une insertion dans la vie professionnelle.

Le CEZ-Bergerie Nationale dispose d'une exploitation agricole de 250 hectares entièrement convertis en bio, de 70 vaches laitières et d'une troupe de brebis de 200 brebis romanes. L'exploitation constitue actuellement un nouveau troupeau à partir de cette race, sur un schéma de croisement à 3 voies, l'objectif étant de produire un agneau d'herbe.

Il est également le laboratoire de conservation du Mérinos, et compte un cheptel de 180 brebis et 35 béliers.

La ferme est ainsi un support particulièrement adapté à cette formation.

Capacités attestées par le Certificat de Spécialisation

C1: Définir les orientations et le fonctionnement d'un atelier ovin au sein d'un système d'exploitation.

C11: Analyser les paramètres nécessaires à la mise en place et au fonctionnement du système de production ovin.

C12: Déterminer les caractéristiques techniques

C2: Mettre en œuvre des techniques spécifiques permettant la conduite du troupeau ovin

C21: Déterminer des conduites adaptées au contexte

C22: Réaliser des opérations techniques liées à la conduite du troupeau ovin

C3: Élaborer un système fourrager assurant le fonctionnement d'un atelier ovin

C31: Analyser la situation de l'exploitation dans son contexte

C32: Construire un système fourrager adapté à la situation

Stage en entreprise 12 semaines

La recherche de l'entreprise est à la charge du stagiaire. L'entreprise doit être une structure en lien direct avec la filière ovine (exploitation ovine, organismes techniques et économique de la filière). Les dates de stage en entreprise sont programmées pour l'ensemble de la durée de formation et le planning sera communiqué aux stagiaires dès le début de la formation.

Evaluation - examen

L'examen se passe par unités capitalisables (UC) durant la formation au centre. En cas d'échec à une ou plusieurs UC, un délai de 5 ans est accordé pour repasser les UC manquantes et pouvoir valider son examen dans sa totalité.

Hébergement et restauration

Le CEZ-Bergerie Nationale dispose d'un internat et d'un service de restauration en demi-pension ou pension complète.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'AGROALIMENTAIRE



CEZ-Bergerie nationale

Parc du Château CS 40609 78 514 Rambouillet cedex

01 61 08 68 72 cfppa.rambouillet@educagri.fr

